

L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration de l'association compte actuellement 10 membres, tous actifs et bénévoles. Nos frais de fonctionnement s'élèvent à 2 % du total des fonds réunis dans l'année.

BUT

L'association a pour but de venir en aide sur le plan financier aux écoles paroissiales des Verrettes et de La Chapelle et au maintien des cantines dans ces écoles.

ARTISANAT et PEINTURE

L'association vend de l'artisanat en provenance de congrégations religieuses, d'artisans et d'artistes indépendants haïtiens : des œuvres en métal, peintures haïtiennes produites par des peintres de talent ou de renom.

L'association aide des artisans, des artistes, des congrégations et favorise l'exportation de l'art haïtien.

Toutes ces personnes peuvent vivre de leur art ou de leur travail.

Le produit des ventes est versé intégralement pour le fonctionnement des écoles.

AGENDA DES ACTIVITÉS 2019

Exposition-vente de tableaux haïtiens
Office de tourisme de Divonne à la blanchisserie
du vendredi 8 mars au dimanche 17 mars 2019
Vernissage le vendredi 8 mars à 18 h 30.

Témoignage au collège Jeanne d'Arc à Gex
Les 19, 26 et 28 mars sur l'engagement auprès
des élèves de 5^{ème}.

Assemblée générale jeudi 28 mars à Cessy
à 20 h 30 Salle Branvaux espace du Jura.

Ventes aux sorties des messes sur la paroisse
Saint Jean-Paul II dates à définir.

Vente de Noël au CERN les 25 et 26 / 11/ 2019.

Marché de Noël à Divonne à l'office de tourisme
à la blanchisserie du mercredi 4 au dimanche
8 décembre 2019.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉCOLES

Année 2016 : **33.432 €**

Année 2017 : **33.790 €**

Versements année 2018 : **30.858 €**.

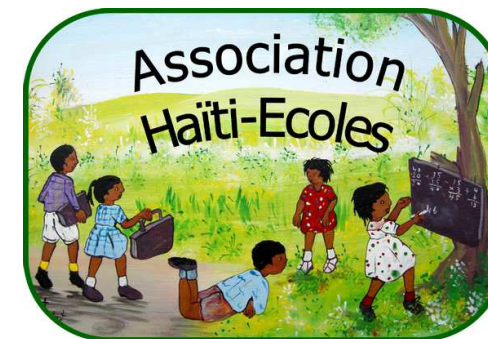
15.429 € pour les écoles de la paroisse de
Verrettes.

15.429 € pour les écoles de la paroisse de
La Chapelle.

La participation des parents à la scolarité varie
de 3 à 7 € par an et par enfant, suivant les
possibilités des familles.

**Nous avons besoin de votre soutien pour
poursuivre notre action.**

Janvier 2019



82, rue Saint-Denis
Presbytère - 01170 CESSY

<http://www.haiti-ecole.org>

Coordonnées

Présidente :

Madame Marie-Noëlle BATARD
(04 50 41 99 59)

Vice-Présidente :

Madame Bernadette THONNART

Trésorier et Secrétaire :

Monsieur Pierre BATARD

Trésorière Adjointe :

Madame Rita JAILLANT

HISTORIQUE

En septembre 1988, Soeur Marie-Rose Claude, ancienne institutrice à l'école Jeanne d'Arc de Gex, est partie en Haïti en compagnie d'autres religieuses de la congrégation des Dominicaines pour participer au développement des écoles de Verrettes et de La Chapelle, enseigner aux enfants et former des professeurs.

Dès cette époque, un groupe d'amies de Cessy a entrepris des actions pour aider financièrement l'œuvre des Dominicaines.

En 1998, l'association Haïti Écoles a été créée pour formaliser et amplifier cette action.

Aujourd'hui, deux prêtres haïtiens sont chargés de la gestion administrative, financière et pédagogique de ces écoles et les professeurs sont haïtiens.

LES ÉCOLES

Il y a 4 écoles à Verrettes et 4 écoles à La Chapelle. Environ 2200 enfants défavorisés sont scolarisés par 76 enseignants.

Le secteur de La Chapelle a ouvert un collège secondaire depuis 2012 comprenant 3 classes de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} fondamentales (niveau d'études correspondant à la fin de la 3^{ème} en France).

En septembre 2018, le secteur de Verrettes à Allaire a ouvert une classe de collège : 7^{ème} fondamentale (de 18 élèves).

NOS ACTIONS

Nous menons diverses actions durant l'année afin de réunir des fonds : ventes de tableaux, d'artisanat haïtien...

Nous recevons des dons de particuliers, d'associations.

NOUVELLES DES ÉCOLES EN HAÏTI

Dans les écoles de Verrettes et de La Chapelle, les familles sont en grandes difficultés financières.

Les responsables des écoles assurent 3 à 4 jours de cantine sur 5 jours de classe (les assiettes sont un peu moins remplies).

Les deux responsables des écoles, Père Murat Dorcent (Verrettes) et Père Toussaint Chéry (La Chapelle) ont une très lourde charge, entre leur mission pastorale sur un secteur de montagne très étendu et celle de veiller à l'instruction des enfants les plus démunis, qui leur sont confiés par les familles.

Notre priorité reste la scolarisation des enfants défavorisés des écoles paroissiales de Verrettes et de La Chapelle en Haïti. L'association assure une participation aux cantines des écoles.



Cantine à l'école de Damier

La rentrée scolaire 2018/2019
a eu lieu le mardi 11 septembre 2018

L'école St Guillaume à La Chapelle est devenue trop petite pour accueillir l'ensemble des élèves du primaire, avec 516 élèves. Le Père Toussaint recherche des donateurs pour construire de nouvelles salles de classe. Il a depuis plusieurs années déplacé 130 élèves dans les locaux du collège Jean Pelissier, situé à proximité. Les effectifs du collège sont en augmentation, il lui faudrait libérer des salles.

L'association Haïti Écoles participe à hauteur de 33% du montant des salaires des enseignants et du personnel de service (cuisinières, gardiens, aides-maternelles...) et elle aide au maintien des cantines.

COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION

- En achetant une carte annuelle de membre bienfaiteur au prix de 10 €.
C'est un geste qui sera utile. Bien entendu, le montant de 10 € n'est pas limitatif.

- En faisant un don

Vous pouvez nous envoyer vos dons, par chèque libellé au nom de l'association « HAÏTI ÉCOLES » à notre adresse :
82, rue Saint-Denis – 01170 CESSY
ou par virement
sur notre compte bancaire :
Association Haïti Écoles

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
10278	07237	00061193940	45
Domiciliation Crédit Mutuel Gessien			